



Pôle d'Excellence Rurale en Pays du Calaisis

Mis à jour le 18 janvier 2018

Le Pays du Calaisis a fait le choix de construire un projet politique à l'échelle de son territoire. Pour lui donner un meilleur élan et une meilleure reconnaissance, le Pays a décroché le label Pôle d'Excellence Rurale grâce à un projet ambitieux qui combine des actions sur les volets économiques, sociaux, fonciers et environnementaux. Le Pays fait aujourd'hui face au défi de trouver les meilleurs moyens politiques et médiatiques pour communiquer sur son projet à l'échelle régionale et nationale.

« *Circuits de proximité, politique alimentaire locale et identité territoriale* » est le titre du projet de territoire né en 2010 de la concertation des EPCI qui composent le Pays du Calaisis. Le projet a pour ambition de faire de la ruralité et de l'alimentation deux piliers pour apporter un nouveau souffle au développement économique des territoires ruraux du Calaisis qui font face à un contexte de crise économique. Lancé officiellement en 2011, il est impossible aujourd'hui d'avoir tout le recul nécessaire pour juger ses résultats. Il est néanmoins intéressant de comprendre pourquoi et comment le Pays du Calaisis a fait le choix de monter un projet ambitieux en termes de portée des actions et d'image du territoire.

L'Écopôle alimentaire : un projet de rénovation agricole d'ambition territoriale né de la collaboration entre des associations et la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

La démarche "*territoire et Dynamiques économiques*" conduite en Septembre 2008 a permis à la communauté de communes de la région d'Audruicq de définir le sens à donner à son projet de développement : "**un territoire qui revendique une ruralité préservée et renouvelée, qualité et équité**". Cela se traduit d'une part par une attention portée aux activités liées à la production, la transformation et la commercialisation, et d'autre part par un développement des circuits courts alimentaires et le soutien aux pratiques environnementales respectueuses des milieux naturels. Dans cette approche, l'alimentation a été identifiée comme axe central du projet social

Par la suite l'idée de la création d'un Écopôle alimentaire sur la Commune de Vieille-Église a été initié par deux associations qui prônent un nouveau modèle agricole et rural :

Terre d'Opale est une association ayant pour but un système alimentaire local, bio et solidaire. Elle anime un réseau de producteurs bio du territoire et commercialise des paniers de légumes auprès d'abonnés ainsi que d'autres produits alimentaires auprès de la restauration collective.

L'association les Anges Gardins est quant à elle une association qui considère la thématique alimentaire comme levier pour la réinsertion sociale. Elle anime des jardins d'insertion avec huit contrats aidés en maraîchage, organise des chantiers participatifs et, afin de (ré)apprendre aux habitants à cuisiner, a mis en place une cuisine mobile..



Ces deux structures promeuvent ensemble un nouveau modèle alimentaire qui allie tout à la fois problématiques économiques, sociales, environnementales et sanitaires : leur but est d'implanter une agriculture vivrière dans un cadre de développement territorial, permettant aux exploitants de vivre du résultat d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement, aux habitants de trouver des produits agricoles de qualité gustative sanitaire à des prix abordables, tout en favorisant un développement économique du territoire via la valorisation des produits et savoirs-faire locaux ainsi que l'insertion sociale et l'éducation aux enjeux agricoles.

Pour aller plus loin dans sa démarche, la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq s'est associée à ces deux associations pour créer l'Écopôle alimentaire. Elle a acquis une ferme de 15ha dans la commune de Vieille-Église où des personnes vont pouvoir se former et tester des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement, avec l'aide de techniciens. **L'Écopôle alimentaire est ainsi une sorte d'incubateur de projets destiné à promouvoir une agriculture et une ruralité renouvelée.** L'objectif à long terme du partenariat est de rayonner sur l'ensemble du Calaisis et d'étendre la démarche à l'ensemble de la Région. Le Pays joue alors un rôle d'interface ainsi que d'arène de dialogue et de coopération pour faire le lien et diffuser les idées et actions en cours au sein de l'Écopôle vers le reste du territoire du Calaisis. Il soutient également le projet financièrement via le dispositif Pôle d'Excellence Rural.

Quand ruralité et alimentation deviennent des vecteurs du développement des territoires ruraux...

C'est dans ce contexte de réflexion qu'en 2008, élus et techniciens du Pays du Calais se sont réunis pour penser les axes d'un projet de territoire à l'échelle des cinq EPCI qui le composent. Pour cela, le Pays du Calais a fait appel à Mairie Conseils et à sa démarche « Territoires et Dynamiques Economiques ». A la suite de rencontres de travail, d'ateliers de réflexion et de focus groupe entre consultants, élus et techniciens, l'accent a été mis sur l'opportunité d'exploiter les ressources locales et d'asseoir une stratégie basée sur les qualités intrinsèques du territoire. Cette démarche partenariale a permis de faire naître une prise de conscience des potentialités et des volontés pour valoriser les savoir-faire locaux alimentaires. En parallèle, la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq a développé en partenariat avec des associations locales une réflexion ambitieuse pour un nouveau modèle agricole durable qui s'exprime aujourd'hui par la création de l'Écopôle alimentaire sur la Commune de Vieille-Église.

Ces deux initiatives ont créé une dynamique territoriale pour un projet rural associant innovation agricole, environnementale, touristique et économique, ce qui a notamment motivé le Pays pour répondre à un appel à projet Pôle d'excellence Rurale (PER) lancé par l'Etat.

Favoriser le maintien et l'installation des activités agricoles en circuits courts par une politique de planification et de maîtrise foncière

L'axe du projet ayant pour but le maintien et l'installation d'activités agricoles en circuits courts nécessite une politique ambitieuse en termes de foncier et de planification, qui constituent souvent des enjeux majeurs pour l'installation de nouvelles exploitations et un levier d'importance primordiale pour les territoires souhaitant maintenir des pratiques d'agriculture durable. Dans cet objectif, le Pays accompagne les EPCI et les Communes dans l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin de permettre notamment de délimiter et de protéger des espaces agricoles qui pourraient accueillir des projets d'installation de producteurs. Dans le même objectif, la Communauté de Communes des Trois-Pays a contracté avec le Département du Pas-de-Calais pour créer un PPEANP (Programme de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains) qui doit permettre de protéger certains secteurs agricoles identifiés comme devant faire l'objet d'une protection supplémentaire par rapport aux prescriptions du SCOT et du PLU.

Par ailleurs un autre levier d'action a été mobilisé par le Pays pour favoriser l'installation de producteurs en circuits courts. Ainsi, des espaces tests au sein de l'Écopôle alimentaire seront mis à disposition de personnes souhaitant s'installer en agriculture biologique, où elles pourront bénéficier d'aide de techniciens spécialisés.



Concordances avec les politiques environnementales

Le projet du Pays du Calais s'inscrit dans une démarche plus globale, à la fois paysagère, de protection des cœurs de nature et de la création de corridors biologiques. C'est pourquoi le développement des circuits courts en Pays du Calais s'intègre dans des programmes de sauvegarde de l'environnement. Le PPENAP de la Terre des Trois-Pays répond par exemple au double enjeu agricole et écologique. Ainsi, en partenariat avec les acteurs locaux, le Pays réalise des expérimentations sur les pratiques agricoles bio, des opérations de sensibilisation sur la biodiversité dans les jardins, des opérations de plantations de vergers composés d'anciennes variétés locales d'arbres fruitiers...

Les acteurs du projet : un réseau de professionnel, la population locale et le tourisme...

Toujours dans l'objectif de valoriser la multitude de savoir-faire alimentaires locaux et leur permettre d'être visibles à l'extérieur, la réunion des professionnels autour d'un réseau doit être un point fort de la démarche. « *Le Calais, on y prend goût* » a pour but de constituer un réseau de professionnels qui réunit agriculteurs, restaurateurs et métiers de bouche autour d'une priorité : **la mise en valeur des Hommes et leurs savoir faire**. La démarche prend corps dans le cadre d'une stratégie de communication qui a pour cible la population locale et les touristes, afin de leur permettre d'identifier les sites de production, les lieux d'achat comme les marchés de terroir. Les outils comprennent :

- un site internet doté d'un système de géolocalisation côté consommateurs,
- un kit de promotion côté producteurs pour valoriser localement leurs activités et produits.

Cette initiative est évidemment à mettre en lien avec le potentiel touristique de la région de Calais. Le port de Calais et le tunnel sous la Manche constituent une porte d'entrée touristique importante dont l'arrière-pays du Calaisis peut bénéficier au même titre que les sites des deux Caps.

Vers un Pôle d'Excellence Rural qui incarne le dynamisme des initiatives du territoire

L'ensemble de ces initiatives ont inspiré le **projet de Pôle d'Excellence Rural** qui a été labellisé le 8 avril 2011 pour son projet intitulé « *Circuits de proximité, politique alimentaire locale et identité territoriale* ». Il s'agit d'optimiser les relations entre urbain et rural pour une meilleure gouvernance alimentaire dans le Calaisis, où le développement des circuits courts peut devenir un catalyseur de développement durable partagé entre Calais et son arrière-pays, et le vecteur du rayonnement du territoire. La préparation sur plusieurs années du dossier Pôle d'Excellence Rural a permis de souder un comité de pilotage qui réunit autour du projet de développement des circuits courts les représentants des intercommunalités, des associations, le PNR Cap et Marais d'Opale, association Acteurs Pour une Economie Solidaire du Nord Pas de Calais (APES) et la Chambre d'Agriculture. **Cette labellisation permettra au Pays d'acquérir une reconnaissance sur la thématique de l'alimentation durable, et ainsi de faciliter le développement de projets grâce notamment à une recherche de financements plus aisée.** La dimension du PER, cependant, pointe la nécessité pour le Calaisis d'entretenir et de développer des partenariats larges.

... et bientôt la restauration collective

Le Pays a actuellement lancé une étude sur le fonctionnement des cantines scolaires des communes. Il rencontre également collègues et producteurs. Aujourd'hui, sept collèges dans le Calaisis participent à l'opération « *Quinzaine manger autrement* » organisée par le Conseil Général du Pas de Calais. Des scénarii d'organisation territoriale seront abordés sur les moyens pour favoriser l'usage de produits locaux dans les écoles primaires et leurs cantines.

Fiche du projet

Action : projet de circuit-court alimentaire

Territoire : Pays du Calaisis

Porteur du projet : Pays du Calaisis

Date de création : 2004

Stratégie : dynamiques de développement local

Points forts : cohérence et opérationnalité : mise en cohérence des initiatives émanant des communautés de communes, transversalité avec les plans et programmes, programmes d'innovation (test sur les corridors écologiques et agriculture, stratégie foncière : PEAN...), opérations locales citoyennes (vergers d'antan, ...).

Approche des circuits courts : alimentation, économie sociale et solidaire, mutualisation, économie territoriale...

Contacts : Christophe Duhaut (Pays du Calaisis) - christophe.duhaut@pays-du-calaisis.fr ou au 03 21 00 83 36

QUELQUES CHIFFRES CLÉS sur le pays du calaisis

4 communautés de communes
1 communauté d'agglomération
63 communes
160 000 habitants
75 % du territoire consacré à l'agriculture
Surface Agricole : 44 000 ha

Type d'agriculture présente sur le territoire : polyculture, élevage,

Part des circuits alimentaires de proximité : 21 % des exploitations commercialisent en circuits courts (2010)

Nombre d'exploitations (2010) : 669 ; Source : AGRESTE - DRAAF Nord Pas de Calais - Recensements Agricoles 2010 et 2000

Découvrez d'autres contenus similaires

Pôle d'Excellence Rurale en Pays du Calaisis

Le 24.02.2016

RSE et EFQM, l'excellence - Lille

Le 27.04.2016

RSE et EFQM, l'excellence - Lille

AGROE – Pôle d'excellence Agroalimentaire

TVB du Pays du Calaisis

Réseau de chaleur rural à Tupigny

Transport collectif en milieu rural

Réseau Rural Français

Nouvelles solidarités urbain-rural

« Je travaille au vert » : collectif de co...

Réseau Rural et Périurbain Hauts-de-France

Fourmies : territoire connecté en milieu r...